



Prendre en considération une demande de dédommagement

Par **grippon**, le **05/02/2008** à **22:05**

monsieur,

j' ai été victime d'un sinistre juste devant ma porte a 13h30

couche devant ma télé un grand bruit , mon voisin a eu un malaise a foncé sur mon véhicule garé devant ma porte

(grâce a ceci il serait dans mon salon)

aujourd'hui l'expert a évalué mon véhicule de l'année 1985 a 800 euro

pourtant il sont vendus a 2600euro (marque 250 mer....) passons

ma requête est le fait que je ne peux pas m'acheter une voiture au jour d'aujourd'hui car je

toucherai 1200 euro et un crédit de 600euro par mois pour des années

ma voiture très bien entretenue dans le but de me durer au moins 20ans

devant ma porte mon voisin pris d'un malaise réforme ma voiture

pouquoi ne prennent-ils pas en compte le contexte, les conditions dans lesquelles l'accident a eu lieu afin de me dédommager correctement l'achat d'un autre véhicule?

mon voisin ne doit-il pas faire un geste?

merçi de me répondre

Fl.